

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'offre de souscription d'actions de la société «NGE», réservée aux salariés du groupe

**Rabat, le 22 octobre 2026**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 22 octobre 2026 un prospectus relatif à l'offre de souscription d'actions de la société «NGE», réservée aux salariés du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des sociétés NGE Contracting, Avanzit Technologie Maroc, COMPAGNIE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES DU MAGHREB, PLATEFORM MAROC FORMATION et TSO Rail.

Le prix de souscription s'établit à 218,79 euros, soit 2 376,39 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 2 au 23 novembre 2026 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « NGE ACTIONNARIAT » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000114759 et son règlement ;
- Règlement du PEGI NGE mis en place le 23 octobre 2018, mis à jour notamment par l'avenant du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus et sur le site internet de « NGE ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/052/2026

#### Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

☎ 05 37 68 89 71